Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Editorial de décembre 2025

Chères lectrices, chers lecteurs

« Si quelqu'un décide, pour quelque raison que ce soit, de rentrer chez lui, le mieux est de l'aider dans la mesure du possible. » C'est par cette citation tirée d'un sondage (voir dernier article) que commence notre newsletter. Elle résume bien l'objectif de l'aide au retour : accompagner et soutenir au mieux les personnes qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine.

L'exemple de la Syrie montre toutefois à quel point le retour peut être complexe et difficile dans la pratique. Les questions de sécurité, de conditions de vie et de possibilité réelle d'un retour durable sont au centre des préoccupations, et c'est précisément à ces questions que sont consacrés les articles de cette newsletter.

Deux articles vous expliquent comment le SEM, dans le cadre de sa collaboration avec Frontex, soutient le retour et la réintégration des ressortissant-e-s syrien-ne-s en collaboration avec des organisations partenaires telles que l'IRARA, le SSSD, l'ETTC et l'IHSAS. Les chiffres sont en hausse : en 2025, 128 Syriens ont déjà quitté la Suisse avec une aide au retour. Cependant, les défis sur place restent énormes, qu'il s'agisse de l'incertitude économique, des infrastructures endommagées ou des questions juridiques liées à la propriété.

Les articles de la newsletter donnent un aperçu du travail des organisations partenaires et décrivent à quoi peut ressembler le soutien individuel. L'OIM a également repris ses activités de retour dans certaines régions de Syrie et peut fournir des informations précieuses pour la prise de décision concernant le retour (« conseil virtuel ») et soutenir les personnes qui rentrent chez elles après une évaluation au cas par cas.

Malgré tous les efforts déployés, la réalité sur le terrain reste difficile : 70 % de la population syrienne dépend toujours de l'aide humanitaire et, selon certains rapports, de nombreuses personnes qui sont rentrées en Syrie sont négativement surprises par les conditions de vie. Il est donc d'autant plus important de gérer les attentes de manière réaliste et de prendre au sérieux la responsabilité des autorités et des organisations qui apportent leur soutien dans le processus de retour. Il convient de souligner tout particulièrement le rôle du conseil en vue de retour : il aide les personnes à prendre une décision informée et les accompagne tout au long de l'organisation du retour.

Nous vous souhaitons une lecture instructive et espérons que ces articles vous apporteront un nouvel éclairage sur les défis et les opportunités liés à l'aide au retour en Syrie.

OIM Berne

Contenu

1. Thème principal
   - Plus d'un million de retours en Syrie
   - Profil des personnes rentrées de Suisse
   - Départs dans le cadre de l'EURP : l'IRARA et la SSSD partenaires du programme de réintégration en Syrie
   - Organisations partenaires de l'EURP : ETTC et IHSAS – Envisager l'après-retour avec espoir
   - L'OIM en Syrie
2. Qu'est-ce que l'aide au retour ?
   - Sondage de rue 2025 sur l'aide au retour
3. What's new?
   - Chiffres récents de l'EURP
   - Impressions de personnes rentrées en Syrie
   - Informations à l'intention des personnes rentrant en Syrie
   - Mission en Géorgie

1. Thème principal

Plus d'un million de retours en Syrie

Sibylle Schaffhauser, officier de liaison à l'immigration, Beyrouth

À la fin septembre 2025, le HCR faisait état de près d'un million de Syrien-ne-s rentrés dans leur pays après la chute du régime de Bachar al-Assad, en décembre 2024.

En septembre 2025 toujours, le HCR et la Banque mondiale ont également publié la dernière enquête régionale approfondie sur les perceptions et les intentions de retour des réfugié-e-s syrien-ne-s dans leur pays. L'enquête, réalisée chaque année depuis 2017 auprès de Syriens réfugiés en Égypte, en Irak, en Jordanie et au Liban, montre que seuls 18 % des personnes interrogées comptent encore rentrer dans leur pays d'origine au cours des douze mois suivants, contre 27 % en janvier 2025. Pour le HCR, ce recul s'explique, d'une part, par les violences survenues dans les régions côtières de la Syrie en mars de cette année et, d'autre part, par les retours déjà observés.

Des obstacles structurels continuent de freiner sensiblement les intentions de retour des personnes réfugiées. Outre les aspects sécuritaires, les craintes les plus souvent exprimées sont la pénurie de logements, les dégâts immobiliers, le manque de perspectives d'emploi, mais aussi l'insuffisance de moyens pour financer le retour et les difficultés d'accès aux services de base, notamment aux soins de santé et à la formation. En dépit de ces obstacles, environ 80 % des personnes interrogées espèrent néanmoins rentrer un jour dans leur pays.

La question de la durabilité des retours observés jusque-là reste incertaine : le HCR souligne sur ce point que ses chiffres comprennent aussi, en partie, des retours temporaires. L'OIM, qui s'appuie sur une autre méthode de calcul, évoque pour sa part des chiffres nettement inférieurs, soit environ 697 000 retours, mais durables.

Diverses sources indiquent par ailleurs que la précarité des conditions de vie en Syrie a surpris de nombreuses personnes, qui regrettent aujourd'hui leur décision de rentrer.

Parallèlement, près de 4,7 millions de Syriens séjournent toujours dans des pays limitrophes, souvent dans des conditions précaires. En Syrie, 70 % de la population est encore tributaire de l'aide humanitaire et plus de 100 000 personnes se sont exilées au Liban depuis décembre 2024.

Profil des personnes rentrées de Suisse

Thomas Lory, SEM

En décembre 2024, le régime de Bachar al-Assad s'est effondré après treize années de guerre civile. Entre janvier et fin septembre 2025, 138 personnes ont quitté la Suisse pour rentrer volontairement en Syrie. Parmi elles, 128 ont bénéficié d'une aide au retour, financée par la Suisse pour 75 d'entre elles, tandis que 53 sont rentrées dans le cadre du programme européen de réintégration (European Reintegration Programme, EURP) démarré en juin 2025.

Le nombre de départs a significativement augmenté depuis le changement de gouvernement, même s'il reste plutôt modeste comparé au nombre de personnes du domaine de l'asile qui vivent en Suisse, soit 21'000 (état à l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement).

Profil des personnes rentrées en 2025

Sur les 128 bénéficiaires d'une aide au retour, 27 sont rentrés seuls (26 hommes et 1 femme), six en couple. On compte également 20 familles (95 personnes). Les familles comptaient en moyenne 3 enfants. Dans près de la moitié des cas (11), les enfants sont rentrés en Syrie avec un seul parent.

Les retours ont été réalisés dans les provinces de Homs (36 personnes), Damas (29), Al-Hasaka (20), Hama (14), Alep (13), Idlib (9) et Daara (2). Les autres se sont répartis entre Dair Al-zor et Lattaquié ou ont eu lieu dans une région ne correspondant pas à leur région d'origine (3).

17 personnes étaient d'ethnie kurde et 106 d'ethnie arabe, soit une répartition proportionnellement inverse aux Syriens qui séjournent en Suisse, dont les deux tiers au moins sont d'ethnie kurde. Enfin, l'appartenance ethnique n'était pas connue pour

cinq personnes.

86 personnes avaient le statut de réfugié reconnu (asile pour groupes), 26 étaient sous admission provisoire et quatre sous le coup d'une décision de renvoi entrée en force, tandis qu'une procédure d'asile était en cours pour 12 d'entre elles.

La durée moyenne de séjour en Suisse était de près de 7 ans pour l'ensemble des 128 personnes, mais nettement plus brève (un an à peine) pour les personnes frappées d'une décision de renvoi ou ayant retiré leur demande d'asile. Hors familles, l'âge moyen des personnes rentrées était de 71 ans pour les couples et de 40 ans pour les personnes rentrées seules.

Départs dans le cadre de l'EURP : l'IRARA et la SSSD partenaires du programme de réintégration en Syrie

Glen Swan, Senior Programme Manager IRARA

Le point suivant présente brièvement les activités de l'IRARA (International Returns and Reintegration Assistance), organisation spécialisée dans l'aide à la réintégration, mais aussi les défis auxquels font face aujourd'hui les personnes qui rentrent en Syrie. Ce résumé est notamment destiné aux acteurs-trices du conseil en vue du retour volontaire en Syrie, qui y trouveront des informations utiles.

Partenariats et domaine d'intervention

L'aide à la réintégration déployée en Syrie est le fruit d'un partenariat étroit entre l'IRARA, un prestataire de services international, et la SSSD (Syrian Society for Social Development), une organisation humanitaire nationale. Depuis juillet 2025, l'IRARA et la SSSD, qui sont dotés d'un outil d'aide à la réintégration (RIAT-Reintegration Assistance Tool), ont pris en charge 697 projets de retour, dont 572 sont aujourd'hui en cours de réalisation.

Présent dans 36 pays, l'IRARA est un prestataire de services en matière de migration qui soutient divers gouvernements, notamment au Royaume-Uni, en Europe et en Australie. Sa forte expérience internationale lui permet de s'appuyer sur des pratiques éprouvées et une solide gestion logistique transposable au contexte syrien.

La SSSD, pour sa part, est une importante ONG nationale, qui a signé des accords avec des ministères clés du gouvernement syrien. La SSSD apporte un soutien essentiel sur le terrain dans 13 des 14 provinces syriennes et subvient aux besoins de 1,2 million de personnes.

Services de réintégration - domaines à forte demande

L'IRARA se focalise sur les besoins humains de première nécessité, tout en favorisant la stabilité. Les services se déclinent sous forme d'une aide fournie à l'arrivée et après le retour, ainsi que sous la forme d'un soutien transversal :

Domaine	Prestations à forte demande
Hébergement	**Hébergement à long terme**
Ressources financières	**Aides financières** (en espèces)
Entretien	**Formation professionnelle** et formation des adultes
Soutien	Conseil et **soutien psychologique**

Obstacles systémiques

Les conseillers et conseillères doivent garder en mémoire le fait que les conditions-cadres sont difficiles en Syrie : celles-ci limitent souvent les prestations qui peuvent être proposées sur place. Or, même si les conditions évoluent, elles demeurent un facteur important pour décider d'un retour en Syrie.

Obstacle	Nature et impact sur la réintégration
Précarité économique	Le plus grand défi est l'accès à une activité stable et rémunérée. Le marasme économique et le manque d'investissements font qu'il est extrêmement difficile d'assurer son entretien.
Infrastructure et financement	Les dégâts aux infrastructures et le manque de financements limitent fortement les possibilités de mettre en place un système de soins exhaustif, comme de remettre des logements en état.
Questions de droit de propriété	Des questions d'espace, d'habitat, de territoire et de propriété empêchent les personnes rentrées d'accéder légalement à leurs logements et/ou de les remettre en état. Il est souvent impossible de se procurer des actes de propriété ou de reprendre possession de ses biens.

Remarques pour les conseillers et conseillères

Gérer les attentes : il est essentiel de fournir aux bénéficiaires des informations claires et précises sur l'aide qu'ils pourront obtenir ainsi que sur les aspects logistiques, ceci pour éviter qu'ils ne nourrissent des attentes irréalistes fondées sur des informations erronées.

Renforcer le soutien : il est recommandé aux États partenaires d'augmenter l'aide financière versée, en particulier pour les personnes qui rentrent seules dans leur pays afin d'améliorer les chances d'une réintégration durable.

Garantir un traitement équitable : les partenaires doivent veiller à un traitement équitable et enquêter lorsque des mauvais traitements ou des retenues injustifiées aux points de contrôle sont signalés.

Interlocuteurs et suite des démarches

Pour diriger des ressortissant-e-s syrien-ne-s vers des ressources pertinentes en matière de réintégration et pour discuter de cas particuliers ou du contexte local, les conseiller-e-s ou organisations partenaires sont priés de contacter directement l'IRARA.

Mise en œuvre d'un projet de retour en Syrie © IRARA

Organisations partenaires de l'EURP : ETTC et IHSAS – Envisager l'après-retour avec espoir

Mustafa Hajjaj, Programme Executive ETTC

Depuis juin 2025, l'EURP propose également un soutien au retour volontaire aux personnes originaires de Syrie qui souhaitent rentrer dans leur pays pour y construire une nouvelle vie. Derrière chaque réintégration réussie, il y a un partenariat local engagé : le Centre européen de technologie et de formation (ETTC) et la Fondation IHSAS, qui travaillent main dans la main pour faire du retour une véritable renaissance.

Un partenariat fondé sur l'expérience et la confiance

Alliant normes internationales et connaissances du contexte local, l'ETTC et l'IHSAS sont des partenaires incontournables en matière de réintégration en Syrie.

Basée à Erbil en Irak, l'ETTC est une organisation spécialisée transfrontalière qui compte également une présence active en Syrie (Damas et Homs). Parmi ses activités figurent la coordination d'ensemble d'actions, la supervision financière, le contrôle- qualité et le conseil technique. Ce faisant, elle garantit l'équité, la transparence et l'efficacité du soutien apporté à chacun-e des bénéficiaires.

Partenaire non gouvernemental syrien, l'IHSAS dirige le déploiement de l'aide sur le terrain avec des équipes qui travaillent directement dans les communautés locales. Ses conseiller-e-s et agent-e-s de terrain offrent un soutien individuel comprenant notamment la planification des projets de réintégration, la constitution des dossiers, la planification des échéances de paiement, le contrôle des justificatifs et le suivi à posteriori.

Ensemble, l'ETTC et l'IHSAS veillent à ce que la réintégration ne soit pas seulement un soutien financier, mais un processus structuré, vecteur d'autonomie, de dignité et de durabilité.

Réintégration centrée sur l'humain

Un suivi individuel est apporté à chaque bénéficiaire. Des conseillers évaluent les besoins, élaborent un projet professionnel ou résidentiel et accompagnent les familles pendant les premiers mois suivant leur

installation. L'aide à la réintégration porte par exemple sur la création de petites entreprises, la rénovation de logements, la formation professionnelle, ou encore la prise en charge médicale ou scolaire de cas particulièrement vulnérables.

Le programme est doté d'un système numérique « RIAT », qui permet aux partenaires de suivre les cas de A à Z, du dépôt à la clôture du projet, garantissant ainsi l'exactitude et la fiabilité des données, tout comme une coordination efficace avec les partenaires suisses et européens.

Impact et portée au niveau local

D'ici la fin 2025, les équipes d'ETTC et d'IHSAS auront accompagné le retour de centaines de personnes dans les provinces syriennes, avec à la clé une amélioration sensible de leurs conditions de vie. De nombreux bénéficiaires ont pu rouvrir des ateliers, monter une micro-entreprise ou trouver une habitation sûre, redonnant ainsi du souffle à la vie et à l'activité locales.

Le succès de ce partenariat réside dans sa complémentarité, qui allie le savoir-faire de l'ETTC en matière de gestion et de suivi à l'engagement profond de l'IHSAS et sa proximité aux communautés locales. Cette synergie garantit que chaque euro investi a un impact mesurable sur le terrain.

Une vision commune

Les deux partenaires poursuivent un objectif clair: considérer le retour comme une opportunité. Vue ainsi, la réintégration n'est pas la fin de la migration, mais le début d'une reconstruction. Grâce à leur professionnalisme, à leur transparence et à leur sensibilité, l'ETTC et l'IHSAS prouvent qu'une réintégration durable en Syrie est possible : chaque famille, avec son histoire propre, a un avenir devant elle.

Mise en œuvre d'un projet de retour en Syrie © IRARA

L'OIM en Syrie

Nazli Öztürk et Sonja Kyburz, OIM Berne

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a repris, ces derniers mois, ses activités de soutien au retour volontaire en Syrie. Le 8 octobre 2025, un premier vol humanitaire de retour a ainsi permis le retour de 152 ressortissant-e-s syrien-ne-s de Libye vers Damas. Ce faisant, la priorité a été donnée à des personnes particulièrement vulnérables, notamment à des familles qui séjournaient depuis longtemps en Libye.

Après avoir bénéficié d'un soutien ciblé avant leur départ, les participant-e-s ont été accueilli-e-s à leur arrivée à Damas, puis conduit-e-s vers leurs destinations finales dans les régions du centre et du nord de la Syrie. L'aide individuelle à la réintégration, qui n'est aujourd'hui proposée que dans les régions d'Alep, de Hama et de Homs, porte sur l'hébergement, l'entretien et le conseil juridique, ainsi qu'un accompagnement psychosocial ; l'idée étant de permettre aux bénéficiaires de prendre un nouveau départ sûr et durable.

Ce vol humanitaire marque le redéploiement des activités de l'OIM en matière d'aide au retour volontaire en Syrie et ce avec l'approbation du ministère syrien des Affaires étrangères. Le soutien de l'OIM s'étend désormais aussi personnes rentrant d'Europe, notamment aux personnes particulièrement vulnérables. À cet égard, la

disponibilité d'informations directes sur la présence de l'OIM sur place, sur la faisabilité des projets et sur les possibilités concrètes de soutien aidera les candidat-e-s au retour à prendre une décision éclairée.

N.B. Les personnes migrantes qui présentent des besoins particuliers ou des problèmes de santé, ainsi que les familles vulnérables doivent impérativement bénéficier d'un conseil individuel. Compte tenu du fonctionnement encore très limité du système de santé en Syrie, les possibilités de retour doivent être examinées en détail, en particulier lors de maladies chroniques et pour les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes souffrant de problèmes de santé.

2. Qu'est-ce que l'aide au retour ?

Sondage de rue 2025 sur l'aide au retour

– Entretien avec Mme W, parente d'un conseiller en vue du retour, 26 ans, agente de voyages, non issue de la migration, canton de Lucerne

Lukas Gretener, conseiller en vue du retour OW, SZ, ZG

Que comprends-tu par « aide au retour » ?

Par « aide au retour », j'entends le soutien apporté aux requérant-e-s d'asile ou aux réfugié-e-s qui rentrent volontairement dans leur pays d'origine.

Et qu'en penses-tu ? Est-ce pertinent ?

Je pense que c'est quelque chose de très important. Il est important de pouvoir apporter cette aide, d'abord pour soutenir la procédure d'asile en Suisse et ensuite, pour garantir, dans la mesure du possible, un retour sûr et durable dans le pays d'origine. Je suis convaincu que les personnes du domaine de l'asile et des réfugiés doivent pouvoir bénéficier de cette aide, qui est très pertinente. Quand quelqu'un décide de rentrer dans son pays, quelle qu'en soit la raison, on a tout intérêt à l'aider. Par exemple en fournissant des informations fiables sur la situation sur place, sur ce qui l'attend à son retour. Mais aussi financièrement : d'une part, dans l'optique de l'intéressé lui-même, qui rentre dans la perspective d'un retour durable, pour se construire une nouvelle vie; et, d'autre part, dans l'optique du système suisse de l'asile, qui économisera au final des dépenses.

Tu touches déjà à ma question suivante, à savoir quelle est à ton avis la forme que pourrait prendre l'aide au retour ?

Je suppose que le type d'aide accordée varie en fonction du statut et du pays d'origine du bénéficiaire. Je n'en sais pas plus.

[Bref exposé de ce que recouvre l'aide au retour]
Et quels seraient les avantages et les inconvénients de l'aide au retour ?

Les avantages, nous les avons déjà évoqués : je dirais le fait que ce soutien individuel donne la possibilité au bénéficiaire de construire quelque chose qu'il n'aurait pas eue sinon.. Dans le meilleur des cas, il gagnera ainsi en durabilité. Et en même temps, le système suisse s'en trouvera allégé. Les inconvénients ? Difficile à dire, je n'en vois pas.

À combien estimes-tu le nombre de personnes qui sont rentrées dans leur pays d'origine au cours des douze derniers mois avec le soutien de la Suisse ?

Je ne sais pas [rire]. Je n'ai aucune idée à quel point cette aide est sollicitée. 2000 personnes ? Les estimations, ce n'est pas mon truc.

Ils étaient près de 5000 à l'échelle suisse en 2024.

Effectivement, j'avais sous-estimé le nombre.

Peut-être qu'à travers moi tu en sais déjà un peu plus que d'autres. Mais penses-tu que la population suisse est en général bien renseignée sur l'aide au retour ?

Je pense que c'est assez peu connu. Avant que tu ne travailles là-bas, je ne savais absolument rien de l'aide au retour. Je crois que les gens ne savent pas vraiment quelle est votre mission, ce que vous faites ou ce que vous ne faites pas. Il serait important que cela se sache. Je pense surtout à toutes les personnes qui côtoient des requérant-e-s d'asile ou qui sont en contact avec eux-elles au quotidien sans savoir grand-chose sur le sujet.

Merci d'avoir pris le temps de cet entretien !

3. What's new?

Chiffres récents de l'EURP

À fin octobre 2025, 1378 personnes étaient rentrées en Syrie avec le soutien de l'IRARA et de l'ETTC dans le cadre du programme EURP de Frontex lancé en juin dernier. La Suisse coopère aux côtés de douze autres pays au programme EURP de Frontex, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, la Finlande, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Suède et la Tchéquie.

Impressions de personnes rentrées en Syrie

Un Syrien rentré avec sa famille à Qamishli au printemps 2025 a fait savoir au CVR de Zurich qu'il était très satisfait de sa situation actuelle, ajoutant qu'il ne reviendrait pas en Suisse, même pour deux millions de francs. Seule la scolarisation de ses filles lui pose quelques difficultés, mais il se dit confiant de trouver une solution prochainement.

Informations à l'intention des personnes rentrant en Syrie

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) publie, sur le site suivant, des informations actuelles et fiables destinées aux réfugié-e-s et aux déplacé-e-s internes, qui sont susceptibles de les aider à évaluer l'opportunité d'un retour en Syrie : https://syriaishome.org/en/

Mission en Géorgie

Dans le cadre du programme global Reintegration Assistance Switzerland (RAS), l'OIM Suisse organise des visites de suivi dans les principaux pays de retour, généralement avec des représentant-e-s du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Ces visites ont pour but d'examiner les modalités de mise en œuvre de l'aide à la réintégration et d'y apporter des ajustements au besoin.
En septembre 2025, un voyage de suivi a été effectué en Géorgie. Les responsables du programme du SEM et de l'OIM Suisse se sont rendus pendant trois jours en Géorgie, où ils ont rencontré des collaborateurs et collaboratrices de l'OIM au siège de Tbilissi et à Koutaïssi afin de partager leurs expériences et de s'informer de l'état d'avancement d'autres projets. La délégation a également discuté du programme national de réintégration avec des représentant-e-s du gouvernement et a visité les locaux du département pour le développement économique de la commune de Baghdati, qui est chargé de la mise en œuvre du programme, ainsi que le centre médico-psychique et de prévention des addictions à Tbilissi, où est distribuée la méthadone. À ces occasions, ils ont échangé sur les besoins spécifiques des personnes rentrées de Suisse. Ce groupe-cible se caractérise par le fait que tous les bénéficiaires présentent des besoins médicaux et ont obtenu à ce titre une aide médicale au retour.
L'essentiel du voyage a toutefois été consacré à la visite de personnes rentrées : la délégation a rencontré sept personnes et leurs familles rentrées volontairement de Suisse au cours des derniers mois afin de recueillir leurs expériences et leurs impressions sur le processus de réintégration. Si nombre d'entre elles sont encore impactées par leurs problèmes de santé au quotidien, elles sont néanmoins très reconnaissantes pour le soutien financier et opérationnel apporté. Les personnes qui espéraient une amélioration de leur état de santé en se rendant en Suisse n'étaient pas toutes satisfaites de leur situation : deux d'entre elles ont fait état d'un vécu plutôt négatif de la migration. Deux familles avec des enfants gravement malades ont réitéré leur gratitude pour les traitements prodigués en Suisse et l'organisation du transfert dans les structures géorgiennes, qui leur a permis d'envisager l'avenir avec un peu plus d'espoir. Deux personnes ont même affirmé avoir reçu une nouvelle vie grâce au traitement et au soutien obtenus. Enfin, la situation d'une femme âgée qui souffre d'une malade progressive s'est détériorée après une brève amélioration. Mais dans l'ensemble, il est frappant de constater que les proches de personnes malades sont très affectés psychologiquement par leur situation et font d'importants sacrifices tant financiers que sociaux pour les soutenir.

Visite d'une personne rentrée en Géorgie © IOM

Les retours recueillis confirment que l'approche globale de l'aide proposée est en phase avec les besoins des personnes rentrées dans leur pays et adaptée au contexte local. Outre l'accompagnement au retour, cette aide prévoit également des conseils approfondis, l'implication de la famille en amont du retour, ainsi qu'une aide médicale et/ou, au besoin, l'inscription au programme de méthadone. Enfin, les intéressé-e-s sont dirigé-e-s vers les structures et réseaux locaux pertinents, tout en bénéficiant d'un suivi psychosocial.

Impressum

Éditeur :	SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)
Rédaction :	Carolin Nehme, OIM Lisa Huwyler, OIM Thomas Lory, SEM
Photos :	© OIM, SEM
Layout :	Christa Burger, SEM
Contact :	SEM: 058 465 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail :	info@sem.admin.ch bern@iom.int
Internet :	switzerland.iom.int www.sem.admin.ch